

L'Écho des Musettes

Janvier 2026 n° 35

www.cuis.fr



Commune de



CUIS

EDITO :

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence, avec un invité pour les fêtes de fin d'année : l'hiver avec son cortège de conditions saisonnières dont nous avons un peu perdu l'habitude : neige, froid et verglas.

Notre nouvel employé municipal, monsieur Géraud DUMEZ, réalise avec rigueur le salage des rues du village mais je vous invite malgré tout à la plus grande prudence durant cette période, tant en voiture qu'à pied, car une zone glissante peut toujours subsister.

Suite aux travaux de la nouvelle couverture avec isolation et pose d'un pare-feu à la mairie, la remise en état de la cour s'est imposée et a été réalisée courant septembre en même temps que la réfection d'un tronçon de la traverse CUIS-GRAUVES.

L'étude de l'hydraulique des coteaux est finalisée en ce début d'année. Cette étude nous a permis de clarifier quels travaux doivent être réalisés et avec quelles priorités pour mieux protéger encore le village en cas de précipitations orageuses importantes :

- Dans la droite ligne de cette étude, dès ce début d'année nous allons faire poser des bacs de désensablage sur la partie haute du village vers le château d'eau.
- Et nous acquérons également une zone foncière dans les bourgs en prévision d'un aménagement de l'écoulement des eaux des coteaux et de l'éventualité de la pose du tout à l'égout par l'Agglo dans ce quartier.

Ces actions concernent la commune qui les prendra en charge mais une A.S.A. (Association syndicale autorisée) devrait être constituée courant de cette année pour une gestion plus globale.

Je tiens à remercier tous les particuliers, bénévoles et associations qui ont œuvrés, grâce à des décorations, des éclairages et diverses réalisations, à apporter un peu de gaieté et de rayonnement à notre village et je leur adresse à tous mes encouragements. Je tiens à cette occasion à réaffirmer le soutien du conseil municipal pour toutes nos associations.

En ce début d'année les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous, votre famille et vos proches.

Le Maire, Patrick BUFFRY

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Agenda des prochaines manifestations
- L'actualité de notre village
- Résumés des conseils municipaux
- Recettes
- Coloriages



AGENDA

- **Jeudi 22 janvier** : Saint-Vincent
- **Samedi 21 février** : Carnaval (Familles rurales)
- **Dimanche 12 avril** : Bébé Broc (Familles rurales)
- **Vendredi 8 mai** : Cérémonie au monument aux morts
- **Mercredi 13 mai et jeudi 14 mai** : Fête patronale (Comité des fêtes) avec KIDS' ANIM
- **Lundi 13 juillet** : Repas, salle des fêtes (Comité des fêtes)

COMITE

des FÊTES



Comité des fêtes

Soirée guinguette - 13 juillet 2025

Cet été, la soirée du 13 juillet s'est déroulée à la salle des fêtes. La déco et la musique guinguette accueillait les convives. Sangria, avec ou sans alcool, cakes salés, pâtés en croûte, salades et viandes diverses, fromage et assiette gourmande étaient au menu. La soirée s'est déroulée dans la convivialité, la joie, la bonne humeur.



COMITE

des FÊTES



Plaisir des yeux : décors dans l'abri bus



En octobre, des fantômes attendaient les enfants qui participaient au défilé d'Halloween.

La citrouille du décor était à gagner : il fallait estimer son poids.

C'est Mélanie qui a été la plus proche ; la courge musquée de Provence que nous avons choisie pesait 14kg910.



Pour Noël, lutin Géraud avait passé du temps pour nous offrir un décor aérien annonçant la couleur ! Du rouge, du vert, du doré...



Merci aux donateurs de matériel divers qui ont permis de construire ces décors ou la déco installée sur la RD10 et sur la place.

Nous cherchons encore :

- Des rideaux blancs opaques et verts opaques (pour faire des fonds de scène)
- Un gros ou grand lapin en peluche (ou autre) pour un décor pascal
- Des animaux en peluche de grande taille

Si vous voulez vous débarrasser d'articles qui peuvent correspondre, contacter Véronique à l'adresse mail : cdfcuis@gmail.com ou passez 13 grande rue !

Visitez nos pages sur le site Cuis.fr :

Page ASSOCIATIONS /

Page COMITE DES FETES

Noël 2025

Des planches et palettes de récupération, des restes de peintures... Quelques ateliers bricolage en juillet pour commencer, le travail des volontaires ensuite, beaucoup d'imagination, de passion (en plus du temps !)... et une déco qui a été fort appréciée le long de la RD 10 et sur la place !

Un **MERCI** tout particulier à nos menuisiers : Anthony pour le cheval, Géraud pour les cadeaux, les cubes qui tournent et les bougies et Renault pour la luge.

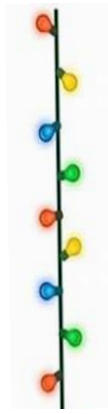
MERCI encore à la dizaine de bénévoles qui a répondu présent pour l'installation fin novembre.

Cette décoration représente des dizaines d'heures de travail de construction et de peinture, ainsi que trois heures à dix personnes pour installer le tout mais les retours enthousiastes nous ont largement récompensés. Merci à vous qui avez apprécié.

Merci à la mairie pour le prêt du préau et le prêt du camion pour le transport des décors.

Message personnel à la dame qui s'est arrêtée presque tous les soirs pour tourner les cubes : Oui ! On vous a vue ! On compte sur vous l'année prochaine !





Noël des enfants !



Le 13 décembre, les enfants* et leurs familles étaient conviés à un après-midi récréatif.

Départ en bus, dès 13h15, pour le cinéma.

Zootopie 2, Mission Père Noël, Panique à Noël, Chasse gardée 2, Jean Valjean, chacun a pu assister au film de son choix.

Le bus a ensuite ramené tout le monde à la salle des fêtes pour un goûter.

Le Père Noël est arrivé et s'est prêté de bon cœur à une séance photos tout en discutant avec chacun. Enfin, il a remis à chaque enfant un cadeau et des chocolats.

Le cadeau est offert par le Comité des Fêtes, les chocolats par les Familles rurales de Cuis.

*enfants de 3 ans au CM2, préalablement inscrits







Calendrier de l'Avent 2025 !

Les trois premiers dimanches de décembre, les Cuitats étaient invités à venir partager un moment festif à la salle des fêtes.

Apéritifs de circonstance : vin chaud, Champagne... accompagnés de petits (ou gros!) gâteaux.

A midi, un tirage au sort permettait aux personnes présentes de gagner des lots, un par jour de décembre.

Parmi les cadeaux offerts : des préparations pour gâteaux de Noël, des jeux et des jouets, des décors, des lots « cuisine de Noël », des produits locaux, du Champagne, un panier garni.

Le Comité des fêtes remercie les donateurs sans qui ce calendrier de l'Avent ne serait pas aussi riche, en particulier à CUIS : Miel de Cuis Christophe DIDIER, Champagne Dominique GRELLET, Les senteurs d'Aurel (Aurélien LEROY), ainsi que la boulangerie GRELLA et LECLERC Pierry.



COMITE

des FÊTES



Concours de Noël !

Cette année deux concours étaient proposés :
Maisons décorées et Couronnes de Noël.

Le comité a eu du mal à départager les gagnants des maisons décorées et remercie tous les habitants qui se sont prêtés au jeu, que ce soit par de petites touches ou par des installations plus conséquentes. La balade dans le village pour décider du palmarès était bien agréable ! MERCI à vous tous qui contribuez à l'esprit de Noël par vos décorations.



M. et Mme ALMEIDA, 3 impasse de l'Enfer, créent leurs décors eux-mêmes avec succès puisque il n'est pas rare de voir des voitures s'arrêter devant chez eux le soir. Cette année, leurs guirlandes et lumières étaient même accompagnées d'une musique festive ! Félicitations et merci pour tout ce travail !

Ils ont remporté le 1^{er} prix : un bon d'achat de 50€, une bouteille de Champagne et une boîte de chocolats.





Les maisons illuminées étant particulièrement jolies, le jury a eu du mal à les départager et a préféré nommer quatre ex aequo pour le second prix.

Chacun a reçu un bon d'achat de 30 €, une bouteille de Champagne et une boîte de chocolats.

- Famille HENRY CALOINI, 7 rue Jean Moulin
- Madame DEROUILLAT, 15 rue Jean Mermoz
- Famille BOURMAULT Sébastien, 17 Grande rue
- Famille BUREL, 21 rue Jean Moulin

Ci-contre, photo des gagnants, remise des prix le 21 décembre



Famille HENRY CALOINI, 7 rue Jean Moulin :



Madame DEROUILLAT, 15 rue Jean Mermoz :



Famille BOURMAULT Sébastien, 17 Grande rue :



Famille BUREL, 21 rue Jean Moulin :



MERCI à vous tous pour vos décorations et illuminations !





En 2026
Écrivons de jolis
souvenirs...
Bonne année 2026 !

Bébé broc du 05 octobre 2025 :

Notre bébé broc n'a pas dérogé à sa réputation et a de nouveau été un succès. Merci aux exposants d'avoir répondu présents et de contribuer à la convivialité de notre manifestation. Merci aux nombreux visiteurs qui ont pu réaliser de bonnes affaires. Merci à la municipalité pour le prêt de la salle.



Halloween le 25 octobre 2025 :

Une nouvelle fois les rues du village ont été hantées par de drôles de petits monstres qui ont délestés nos habitants de leurs bonbons. Le butin de leur périple a été partagé à la bibliothèque. Près de 23 kilos de confiserie ont été ainsi distribués aux enfants. Merci aux généreux donateurs. Merci aux personnes qui ont aidé au partage ainsi qu'à celles qui ont aidé au service des boissons.



Soirée Beaujolais le 22 novembre 2025 :

Une cinquantaine de personnes présentes à notre traditionnelle soirée Beaujolais. Des pains spéciaux de la Maison Grella, boulangers à Epernay et de cochonnaille de la charcuterie de Pierry, ont accompagné le Beaujolais nouveau et le Beaujolais rosé. Salade, fromage, tartes aux pommes bien garnies livrées par la Maison Grella et clémentines ont clôturés le repas. Merci aux participants pour la réussite et la convivialité de cette soirée.



Noël des enfants le 13 décembre 2025 :

Chocolats offerts aux enfants lors du Noël organisé par le comité des fêtes.



Courant décembre :

Distribution d'un colis de Noël aux adhérents de 70 ans et plus.



Le coin des Lecteurs

vous propose le nouveau livre de Nicole Zabel



Le comté de Champagne au XIIIe siècle. Un château-fort sur le Mont-Aimé. Des amours, des drames. Des cathares. Une abbaye.

En l'an 1226, Jehanne et son père Gwendal, de Nantes, arrivent enfin au Mont-Aimé pour y séjourner chez Dame Bertille, intendante du château. Jehanne ne regagnera jamais le pays nantais ; le destin en aura décidé autrement !

Sur fond de rebellions, de guerres, de croisades qui agitent le royaume régenté par Blanche de Castille, Jehanne raconte une vie quotidienne rythmée par les séjours de Thibault IV, Comte de Champagne, de sa mère Blanche de Navarre et de leur cour.

Mariages, naissances, décès, drames, empoisonnements, non-dits...

Qui est donc la vieille et mystérieuse Cunégonde ?

Sous le château, de nombreux souterrains abritent une communauté de cathares. Une entente paisible règne jusqu'à la trahison d'un des leurs qui a décidé de devenir « Inquisiteur général ».

Le beau Justin, Dame Bertille, Mathilde, Mahaut, Romaric vont-ils voir leur destin basculer ? Partout en France, des milliers d'hérétiques sont brûlés vifs sur les bûchers. L'Inquisition progresse et arrive en Champagne ! Justin échappera-t-il au bûcher ?

A propos de Nicole Zabel

Nicole Zabel est née en Afrique occidentale. Elle partage désormais sa vie entre la Champagne et la Côte d'Azur. Mère de trois fils, elle fut libraire pendant une trentaine d'années et a toujours vécu entourée de livres. Lecture et écriture sont ses deux passions principales. Feu sacré au Mont-Aimé est son second ouvrage.

Etat civil

Mariages

Joël BUREL et Muriel DANGER, le 05 juillet 2025

Décès

Ginette MUNIER veuve BOISSIMON, décédée le 10 juillet 2025

Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : mairie.cuis@wanadoo.fr

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 17 h 30
Mardi	10 h 00 – 12 h 30
Jeudi	10 h 00 – 12 h 30
Vendredi	10 h 00 – 12 h 30

Nouveaux arrivants

Bienvenu(e)s dans notre village !

N'hésitez pas à aller à la rencontre de vos voisins !

Passez à la mairie pour toutes vos préoccupations !

Visitez le site « cuis.fr » et télécharger l'application « Civox »

Faites-vous connaître !

Recensement Citoyen



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée défense et citoyenneté.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.

Renouvellement des pièces d'identité



Vous êtes **majeur** et la date de validité de votre carte nationale d'identité est **prochainement dépassée** ou l'est déjà ?

La demande de renouvellement de la carte d'identité est **gratuite**, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Le délai de fabrication dépend de la période de la demande. Il faut compter plusieurs semaines et, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site de l'ANTS : Agence nationale des titres sécurisés. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Rappel : Les cartes nationales d'identité et les passeports se font à Epernay, Vertus ou Tours sur Marne.

Il faut prendre rendez-vous au préalable sur le site de la mairie où vous désirez faire la démarche.

Elections municipales

Les élections municipales se dérouleront le Dimanche 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et le Dimanche 22 mars 2026 pour le second tour.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. Les dates limites d'inscription sur la liste électorale sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février pour les dossiers physiques.

Communes de moins de 1 000 habitants : qu'est ce qui change ?

La loi du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. Il est désormais aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus.

Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel, à deux tours. Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



Etude d'aménagement hydraulique global du coteau viticole

Voici déjà plusieurs années que le conseil municipal réfléchit sur l'hydraulique des chemins pour éviter des coulées de boue au niveau de notre village. Un premier contact avait été pris avec la chambre d'Agriculture de la Marne pour connaître les démarches techniques, administratives et réglementaires dans la création d'une ASA (Association Syndicale Autorisée).

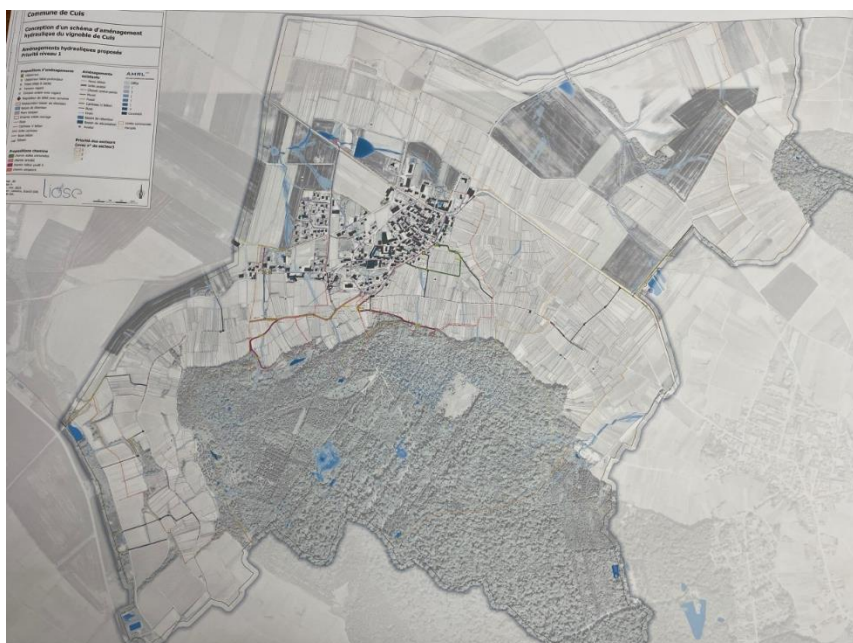
Dans sa séance du 7 octobre 2024, le conseil municipal a souhaité réfléchir sur la mise en place d'une ASA. Cette réflexion fait suite au nettoyage des chemins et des rues après les vendanges, pris en charge par la commune. Une centaine d'hectares de vigne serait concernés par l'ASA.

Avant la mise en place éventuelle d'une ASA, il était nécessaire de solliciter un bureau spécialisé pour réaliser une étude d'aménagement hydraulique global du coteau viticole. C'est la société LIOSE qui a été sélectionnée. Ce bureau d'étude, basé à Laon, est spécialisé dans le domaine de la gestion des eaux de surface, en interaction avec le sol et les pratiques agricoles et viticoles. Il travaille dans la région du Grand Est et Nord-Picardie. Il a réalisé une étude de notre commune, fait des diagnostics et des propositions d'aménagements. Une modélisation en 3D a permis, sur la base de simulations, de tester différents moyens de lutte contre l'érosion des sols, favorisant les aménagements d'hydraulique douce (enherbement, haies, fascines, ...), et en créant des ouvrages hydrauliques nécessaires pour contenir des pluies décennales et trentenaires.

Une première réunion a commencé le 23 avril 2025 par la visite sur le terrain afin d'observer les écoulements d'eau et les problèmes rencontrés.

Plusieurs autres réunions ont permis d'échanger sur les écoulements d'eau, les points à problèmes, mais aussi de prioriser les aménagements en fonction des risques sur la commune et du budget envisagé.

En 2026, un projet de constitution d'ASA sera présenté à l'ensemble des propriétaires fonciers concernés.



Carte de conception du schéma d'aménagement hydraulique du vignoble de Cuis

Bibliothèque

Livres et jeux :

La bibliothèque est ouverte tous les **samedis après-midi de 14 h à 16 h.**

Nous avons la chance, dans notre petit village, de bénéficier d'une jolie bibliothèque qui est aussi et surtout un lieu de rencontre.



Prenez le temps de venir, des bénévoles vous accueilleront avec plaisir.
Un café, des biscuits et des chocolats vous seront offerts.

Nous rappelons que les prêts sont totalement gratuits.

Tous les samedis, des joueurs font des parties de jeux de société alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Un affichage sera apposé à l'entrée dans le cas d'une fermeture inopinée.

Nous remercions les donateurs mais nous ne pouvons plus recevoir de livres car les étagères en sont pleines !

Informatique :

Des cours ou du soutien informatique vous sont proposés.

Vous pouvez venir avec votre propre ordinateur ou utiliser le matériel mis à disposition.

Jouer ensemble avec les ordinateurs est bien sûr possible !

Soutien scolaire :

Sur rendez-vous, du soutien scolaire (mathématiques, sciences physiques) peut être organisé.

Mathématiques et sciences physiques : Le samedi après-midi à partir de 16 h
Celui-ci se fait gratuitement de la sixième à la terminale.
Contact : Thierry Faupin (06 69 69 73 47), message sur répondeur.

Français : Jour à convenir.

Contact : Véronique Dumez (06 88 99 16 06), message sur répondeur.



Soyez informés !

Site Internet :

Depuis quatre ans maintenant, la commune propose un site internet (***cuis.fr***).

La création du site date du 12 février 2020.

Plus de **53 600 visiteurs** ont consulté les pages (en date du 11/12/2025) !

Le succès de ce site n'est plus à démontrer.



Vous pouvez retrouver les archives des procès-verbaux des réunions du Conseil municipal et les exemplaires de l'Echo des musettes.

L'affichage municipal est également édité.

Les associations (Comité des fêtes, Familles Rurales, les Amis des Ecoles Cramant Cuis ...) publient leurs événements.

Des mises à jour régulières y sont effectuées.

Pour toute suggestion, adresser un mail à : thierryfaupin51@gmail.com.

CiVox :

INDISPENSABLE !

Toute l'actualité de votre village en temps réel.

Par le biais de l'application *CiVox*, la mairie vous informe des dernières actualités (transport, démarches administratives, manifestations sportives ou culturelles...)

Des services de signalement.

Signalez un problème via l'application (nom de la rue, photo, commentaires)

Une application gratuite téléchargeable sur votre téléphone (Androïde ou iPhone).

A utiliser sans modération !



Un peu de civisme... et de bon sens !

Le **civisme**, du mot latin *civis*, désigne la façon dont un individu respecte les conventions qui permettent « le vivre ensemble ». Cela regroupe des règles écrites (les lois) ou non écrites (les normes sociales), qui vise à réguler la vie en société et facilite la vie en groupe. Chaque personne bénéficie de droits lui permettant de profiter de la vie au sein de notre communauté de par son statut de **Citoyen** mais ces droits sont assortis d'obligations et de devoirs. En effet pour que chacun puisse en profiter pleinement il ne faut jamais oublier que le droit de l'un s'arrête ou commence celui des autres, particulièrement dans l'espace commun.

Depuis quelques temps, un effort particulier est réalisé sur la propreté et l'embellissement du village, nous en remercions tout particulièrement Géraud Dumez (notre employé municipal) mais cela est et reste l'affaire de tous à travers par exemple quelques gestes simples :

Pour les poubelles : Le mardi matin ou le vendredi matin (selon la nature des déchets), les poubelles sont ramassées. Laisser les poubelles sur la voie publique ne contribue nullement à l'esthétique et à l'hygiène du village et peut aussi entraver la circulation. Il est demandé après le ramassage de stocker ses contenants dans son espace privé (habitation, cour ou jardin).

Les laisser dans la rue en dehors des heures admises vous expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 750 € (Article R634-2 et Article R635-8 du Code Pénal).

Attention, pour le village, à compter du 1er janvier 2026, la collecte du bac gris destiné aux ordures ménagères aura désormais lieu le mardi matin des semaines paires, et non plus le vendredi matin.



Pour les excréments d'animaux (chiens et chats) : Notre agent municipal n'a pas vocation à ramasser les excréments d'animaux de propriétaires négligents ! Certaines rues dont l'hygiène est douteuse en deviennent impraticables. Le civisme consiste à ramasser les excréments de ses animaux afin de laisser la chaussée propre et accessible aux autres promeneurs ! Le respect des espaces verts doit être aussi observé.

Ne pas les ramasser vous expose là encore à des poursuites pénales prévues par l'article R 631-1 du code pénal.

Plus globalement un arrêté municipal de 2016 reprend l'ensemble des devoirs et obligations des propriétaires d'animaux domestiques (voir en annexe) notamment l'article R632-1 du code pénal.

Pour les stationnements gênants : **La voirie publique est un bien commun, réservée à la circulation et tout autre occupation en est strictement réglementée.** Si le stationnement des voitures est interdit, il l'est pour tout le monde ! La place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Un stationnement n'est pas, à priori, interdit dans tel ou tel endroit ne doit en aucun cas gêner la circulation pour les véhicules et les piétons. Pour rappel, un véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours au même endroit dans l'espace public (cela comprend les voiries, leurs accotements, les parkings délimités au sol ou non, etc). Un stationnement inapproprié, vous expose à des sanctions allant d'une amende à la mise en fourrière du véhicule (**voir entre autres l'article R644-2 du code pénal**)





PRÉVENTION
RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

LE PING CALL

UN APPEL MANQUÉ PEUT VOUS COÛTER CHER !

📞 NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE

🧠 **COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**
VOUS RECEVEZ UN APPEL D'UN NUMÉRO INCONNU (SOUVENT INTERNATIONAL).
VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS DE DÉCROCHER OU LA COMMUNICATION SE COUPE À PEINE AVEZ-VOUS DÉCROCHÉ.
SI VOUS RAPPELEZ, VOUS ÊTES REDIRIGÉ VERS UN NUMÉRO SURTAXÉ QUI GONFLE VOTRE FACTURE.

🚫 **NE VOUS FAITES PAS AVOIR :**
✓ NE RAPPELEZ JAMAIS UN NUMÉRO INCONNU

✓ ENVOYER GRATUITEMENT LE NUMÉRO SUSPECT PAR SMS AU 33700, ACCOMPAGNÉ DU TEXTE « SPAM VOCAL ».

✓ UTILISEZ UN FILTRE ANTI-SPAM SUR VOTRE TÉLÉPHONE

ATTENTION aux arnaques chez vous !

La gendarmerie fait actuellement une campagne de communication sur la cyber sécurité.

Même à la maison, sans ordinateur, vous pouvez être piégé !
Prudence.

Retrouver ces documents et d'autres sur le tableau d'affichage situé dans l'abribus, à



PRÉVENTION
RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

VOUS ÊTES À LA MAISON ?

MAIS QUI CELA PEUT-IL BIEN ÊTRE ? ALLEZ JE RÉPONDS...



🧠 COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

UN SMS VOUS DEMANDE SI VOUS ÊTES À LA MAISON...
NE SACHANT PAS DE QUI IL S'AGIT VOUS ÊTES TENTÉ DE RÉPONDRE...
UN COURT ÉCHANGE S'ENGAGE ET VOUS FINISSEZ PAR CROIRE ÊTRE EN CONVERSATION AVEC UN LIVREUR OU AUTRE...
TRÈS VITE UN LIEN VERS UN SITE QUI RESSEMBLE À UN SITE OFFICIEL (MONDIAL RELAY, LA POSTE, AUTRES...)
VOUS REMPLISSEZ LES INFORMATIONS DEMANDÉES ET/OU ÉVENTUELLEMENT VOUS PAYEZ QUELQUES CENTIMES (VOIR QUELQUES EUROS) VOUS AVEZ ÊTÉ PIÉGÉ !

🚫 **NE VOUS FAITES PAS AVOIR :**

✓ NE RÉPONDEZ PAS !

✓ SIGNALEZ LE SMS AU 33700

Frelon asiatique, votre vigilance est précieuse, pour la sécurité de tous.

Venez-vous informer à la réunion

du vendredi 13 février 2026 à 19h à la salle des fêtes

Le frelon asiatique continue de se développer sur notre territoire et représente une menace pour la biodiversité, en particulier pour les abeilles, mais aussi pour la sécurité des habitants. Maintenant, il est dans notre village ! L'été dernier, un nid important a été détruit aux Bourgs, ainsi que de petits nids secondaires. D'autres nids ont aussi été détruits route des Caves et rue Jean Mermoz. Avec un rayon d'activité de plus de 3 km, vous avez du observer cet été et à l'automne des frelons asiatiques dans votre jardin ou à proximité de votre maison !



Afin de mieux lutter contre sa propagation, la commune invite tous les habitants à participer à une réunion d'information le vendredi 13 février 2026 à 19 h à la salle des fêtes. Cette réunion sera animée par Frédéric LOUETTE, 25 ans d'expérience en tant que sapeur-pompier volontaire d'Epernay. Les nids peuvent être dangereux. Un professionnel vous indiquera leur mode de vie et comment passer un été sans danger.

Frédéric LOUETTE d'indiquer « *Il est important d'intervenir au début du printemps pour détruire les femelles fondatrices des petits nids primaires avant qu'elle ne déménage pour former des nids secondaires, hébergeant entre 2000 et 3000 frelons ! C'est aux habitants d'être vigilants au printemps et de prévenir en cas d'observation.* »

Agissons ensemble pour stopper sa progression ! Informez votre entourage et profitons de l'expérience d'un professionnel.

Monsieur LOUETTE est aussi le professionnel en charge de la gestion des pièges pour les chenilles processionnaires.

Fêtes et Cérémonies

11 novembre 2025

Les oubliés de la Grande Guerre à l'honneur

En ce 11 novembre 2025, la France commémore comme chaque année l'Armistice de 1918. Mais cette édition met un accent particulier sur ceux que l'Histoire a trop souvent laissés dans l'ombre : les oubliés de la guerre 14-18. Dans de nombreuses communes, les cérémonies ont intégré des hommages dédiés aux travailleurs coloniaux, aux soldats étrangers engagés sous uniforme français, aux civils sacrifiés, ainsi qu'aux combattants revenus meurtris, longtemps silencieux.

À Paris, une exposition éphémère installée près de l'Arc de Triomphe retrace le destin des tirailleurs sénégalais, des ouvriers indochinois et des soldats des régiments algériens dont les noms manquent encore parfois sur les monuments locaux. Des familles, descendantes de ces combattants, ont été invitées à raconter les parcours brisés ou effacés de leurs aïeux.

À Cuis, Monsieur Le Maire Patrick Buffry a lu le discours officiel suivie d'une minute de silence en l'honneur des oubliés de la Guerre 1914-1918.



Partout, la volonté est la même : élargir la mémoire collective pour y inclure ceux qui ont contribué à la victoire mais n'ont jamais reçu la reconnaissance qui leur était due. Les historiens rappellent que plus de 600 000 travailleurs venus des colonies ont participé à l'effort de guerre, souvent dans des conditions précaires, et que certains soldats étrangers ont été enterrés loin de leur terre natale, sans mention ni visite.

En cette journée de recueillement, élus, élèves et citoyens se sont unis pour réaffirmer que la mémoire nationale ne doit rien oublier, ni personne. Car derrière les grandes dates et les défilés, il reste des vies modestes, brisées ou éclipsées, qui méritent enfin d'être saluées.



Groupement scolaire Cramant-Cuis

Résumé du conseil d'école du 18 octobre 2024

Effectif : 67 enfants contre 66 l'année dernière

1 classe à 2 niveaux : PS + MS

2 classes à 3 niveaux : GS+CP+CE1 et CE2+CM1+CM2

Mise à jour du plan de lutte contre le harcèlement à l'école :

M. BONNIER a rappelé aux membres du Conseil d'Ecole les objectifs qui sous-tendent le plan de lutte contre le harcèlement à l'école. Faisant écho à ce qui a été dit aux parents lors de la réunion de rentrée, il a insisté sur le fait que l'école de CRAMANT devait être labellisée « niveau 2 » dans le cadre du plan PHARE, en multipliant les actions mises en œuvre et en impliquant davantage les parents d'élèves dans le dispositif. Il a projeté le cahier multimédia mis en ligne sur l'ENT de l'école dans lequel Mme THIEME a compilé un certain nombre de vidéos découvertes par les enseignants lors de leur dernière formation sur le thème du harcèlement, le but de ce document étant de clarifier cette notion aux yeux des parents d'élèves.

Il a annoncé que les enfants de l'école participeraient une nouvelle fois à la journée NAH (Non Au Harcèlement) ; les enfants du CE2 au CM2, comme l'année précédente, compléteront le questionnaire anonyme permettant d'évaluer le climat scolaire de la classe et de dépister le cas échéant une situation d'intimidation scolaire.

Projets et évènements de l'année :

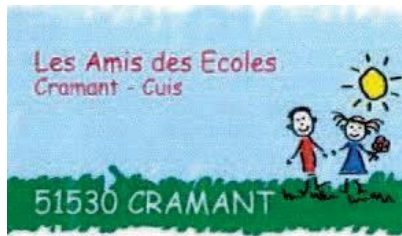
Le thème de l'année qui a été choisi est celui des émotions. Les classes de Mme THIEME et Mme BUKWA ont mis l'accent sur le thème de la Peur, pour se raccorder notamment en fin de période à la fête d'Halloween.

Les trois classes de l'école ont bien été inscrites au dispositif « Maternelle et Cinéma » et « Ecole et Cinéma », dans le cadre duquel les élèves assisteront respectivement à deux et trois films au cinéma LE PALACE à Epernay. Les trois classes ne visionnant pas les mêmes œuvres, il a été néanmoins possible de regrouper quelques séances afin de limiter le nombre de bus à prévoir et à financer (par l'association des Amis des Ecoles).

Une demande a été faite au théâtre SALMANAZAR d'Epernay, pour aller voir un spectacle.

Une représentation théâtrale de Lucas BILLAY (Planète Mômes) est prévue également à la fin de l'année scolaire pour les trois classes. Il est à noter que celui-ci présentera également un spectacle de Noël le mardi 10 décembre, offert par les Amis des Ecoles.

Enfin, un projet de sortie à Paris est prévu, avec d'une part une visite de la Cité de la Musique et d'autre part, une visite de la Cité des Sciences. Les inscriptions ne seront ouvertes qu'après les prochaines vacances. La date reste donc à déterminer.



L'association des amis des écoles a proposé différentes manifestations en **2025** :

- ✓ Fin février, un moment très apprécié des enfants a été la boum. Ils ont pu s'amuser et danser pendant 3h. Kids'anim était présent pour des sculptures sur ballons ainsi que des maquillages.

Petits et grands ont profité de ce moment très convivial.



- ✓ Le traditionnel marché aux fleurs a eu lieu début mai et a embelli tous les jardins avec également un large choix de plants de légumes.
- ✓ La fin d'année scolaire s'est clôturée avec la kermesse le vendredi 27 juin dans la cour de l'école avec restauration et buvette.

Différents jeux étaient prévus pour les enfants ainsi que des tatouages phosphorescents.

Borne à selfies et karaoké étaient là également pour ravir enfants comme parents.

Instant **PHOTO**



Depuis la rentrée, l'association continue avec différentes manifestations :

- ✓ Prise de photos pour les calendriers 2026.
- ✓ Stand sur le marché de Noël de Cramant le 29 novembre 2025 : pots SOS cookies, boîtes surprises, bracelets, porte-clés et stylos de Noël, confectionnés par les enfants de l'école, avec l'aide du périscolaire et des parents.
- ✓ L'organisation d'un loto de Noël le dimanche 7 décembre en collaboration avec l'association des amis de la pêche de Cramant a été une très belle réussite.

- ✓ Le lundi 8 décembre, l'association a offert un spectacle de Noël pour les enfants avec venue du Père Noël et distribution de livres.



Plusieurs évènements sont déjà prévus pour **l'année 2026** :

- 11 avril : jeu de piste pour les enfants
- 2 mai : marché aux fleurs
- 19 juin : kermesse

La communication vous sera diffusée via les flyers, Ci-Vox et sur le site du village (*Cuis.fr*)

Travaux sur notre commune

Réfection de la cour de la mairie, ancienne cour d'école

Le revêtement de la cour était bien fatigué. Le conseil municipal a souhaité le rénover. Un budget de 24 729 euros a été alloué à ces travaux. L'objectif est de proposer à terme un espace de jeu pour les enfants.



Pendant les travaux



Pose du bitume le 22 septembre



Réalisation d'un caniveau béton et réfection de l'enrobé sur le chemin de traverse Cuis-Grauves

Vous l'avez remarqué, le chemin de traverse Cuis Grauves a été bloqué juste après les vendanges.



Le conseil municipal a souhaité rénover une zone fortement dégradée du chemin, en réalisant un caniveau béton et en rénovant l'enrobé. Comme d'habitude, il a sollicité les riverains pour participer à l'achat des caniveaux, la mairie se chargeant de financer la pose. Il s'agissait du champagne Bollinger, qui a accepté de les financer. Montant des travaux pour la commune : 10 800€ HT et 5 000€ HT pour Bollinger



Embellissement de notre village

Au fil des mois cette année, les Cuitats ont pu constater certains travaux d'entretien, notre village s'embellit ; Ainsi au cimetière, la haie a été replantée à certains endroits, les fleurs du panier mannequin renouvelées, et, plus spectaculaire, la croix Hosannièrre au pied de l'église côté entrée du cimetière, a été mise en valeur suite à la taille de la végétation.

Avant :



Après :



Au monument aux morts, les anciennes végétations buissonnantes et envahissantes ont été enlevées ou taillées ; les anciennes plantes ont été remplacées. Le tout devrait laisser place à de jolies fleurs pour le prochain printemps.



Espace paysager face à la mairie



CUIS d'hier...



... et d'aujourd'hui



Résumé du conseil municipal du 23 juin 2025

- Adhésion aux conventions « assistant de prévention » et « agent chargé de la fonction d'inspection » du centre de gestion de la Marne. Equipe qui a pour mission de conseil et d'assistance de la collectivité sur toute question relative à la prévention des risques professionnels ou au maintien dans l'emploi de leurs agents.
- Maison au 47 grande rue. Suite à l'état des lieux de sortie, beaucoup de travaux sont à réaliser. Une estimation de la maison est prévue ainsi que la réalisation des diagnostics
- Il a été accepté de refaire l'enrobé de la cour de la mairie

Résumé du conseil municipal du 21 juillet 2025

- Acceptation du devis de rénovation de la cour de la mairie, ancienne cour d'école, avec pour objectif l'aménagement d'une aire de jeux. Budget : 24 729€ HT
- Acceptation de créer un caniveau sur le chemin de traverse Cuis-Grauves. Montant des travaux pour la commune : 10 800€ HT et 5 000€ HT pour Bollinger
- Proposition de modification de deux priorités, route d'Epernay RD10, qui sera présenté au département pour validation :
 - La priorité à droite en venant d'Epernay deviendrait un céder le passage pour la rue des Noyers
 - La priorité à droite rue Jean Moulin deviendrait un céder le passage pour la rue Jean MoulinIl sera aussi demandé au département s'il y a la possibilité d'installation d'un radar dans le sens Cramant- Epernay

Résumé du conseil municipal du 15 septembre 2025

- Le conseil municipal décide de vendre la maison du 47 grande rue et de donner mandat à l'office notarial Pertin à Avize
- Pour poursuivre le projet d'assainissement du quartier des Bourgs, la mairie doit acquérir une bande de terrain entre la rue des Bourgs et le chemin rural dit de derrière l'allée. Les propriétaires sont d'accord pour vendre. La mairie va faire le nécessaire pour procéder au bornage et acheter cette bande de terrain au prix situé entre 20 et 24€/m²
- Une nouvelle campagne de stérilisation des chats va être entreprise prochainement
- Suite à l'orage de fin juillet et des problèmes d'écoulement et de boue dans le haut du village, des devis vont être demandés pour curer les fossés rebouchés et la création de 3 gros regards.
- Validation des travaux de taille de la haie sur la route d'Epernay et des charmilles le long du lotissement par l'entreprise des espaces verts.
- La DDE a refusé la modification des deux priorités envisagées lors du conseil municipal du 21 juillet 2025.

L'intégralité des procès-verbaux du conseil municipal est consultable sur le site « Cuis.fr » et aussi affichée dans l'abribus à côté de la mairie.





L'équipe de rédaction au travail.



Catherine, Christophe, Nathalie, Dominique, Stéphanie, Véronique, Thierry, Valérie.

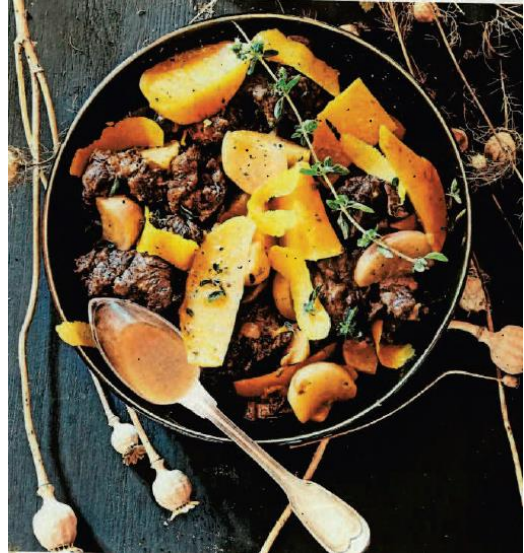
RECETTE

Cocotte de sanglier à l'orange

6 pers. 20 mn 2 h 15 24 h

La liste des ingrédients :

- 1.5 kg d'épaule de sanglier
- 75 cl de vin rouge corsé
- 2 oranges non traitées
- 3 navets
- 6 grosses pommes de terre
- 30 cl de bouillon
- 2 carottes
- 70 g de beurre
- 20 g de farine
- 2 oignons
- 2 échalottes
- 2 gousses d'ail
- 6 brins d'origan frais
- 2 brins de thym
- Sel et poivre



L'avant-veille, découpez le sanglier en gros morceaux

Pelez les carottes, les échalotes et les oignons, puis coupez-les en morceaux. Ecrasez l'ail. Prélevez les zestes en grosses bandes et extrayez les jus des oranges. Laissez mariner au frais 24 h les morceaux de sanglier salés et poivrés, le vin, le jus et les zestes d'orange, les carottes, les échalotes, les oignons, le thym et l'ail.

Préchauffez le four à 210° C. Faites colorer le sanglier bien égoutté (réservé le reste) avec 20 g de beurre dans une cocotte à feu vif, salez, poivrez puis parsemez de farine. Laissez cuire 10 mn, puis versez la marinade et le bouillon avec la moitié de l'origan et portez à ébullition, écumez.

Faites cuire à couvert 2 h au four

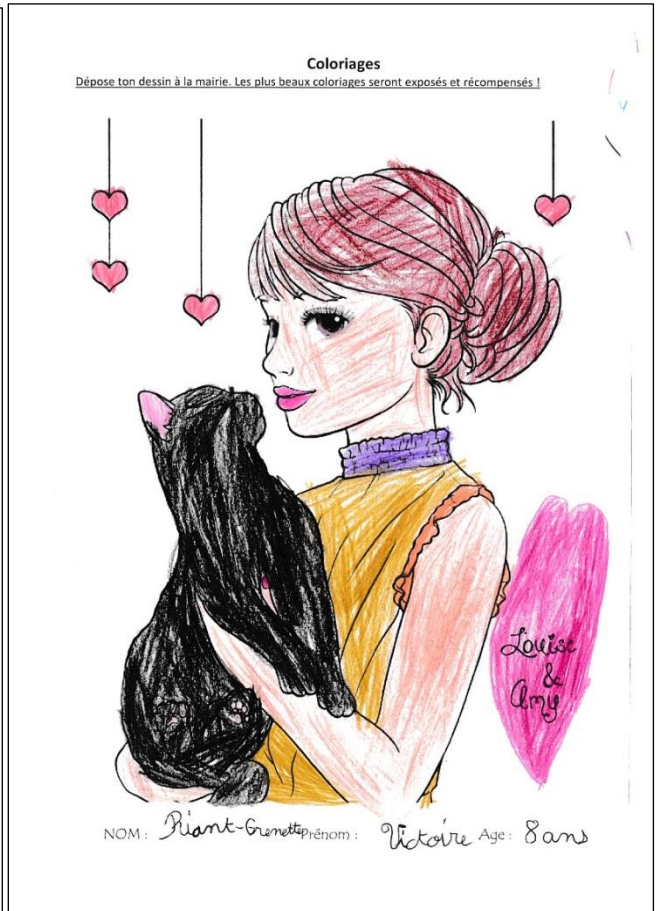
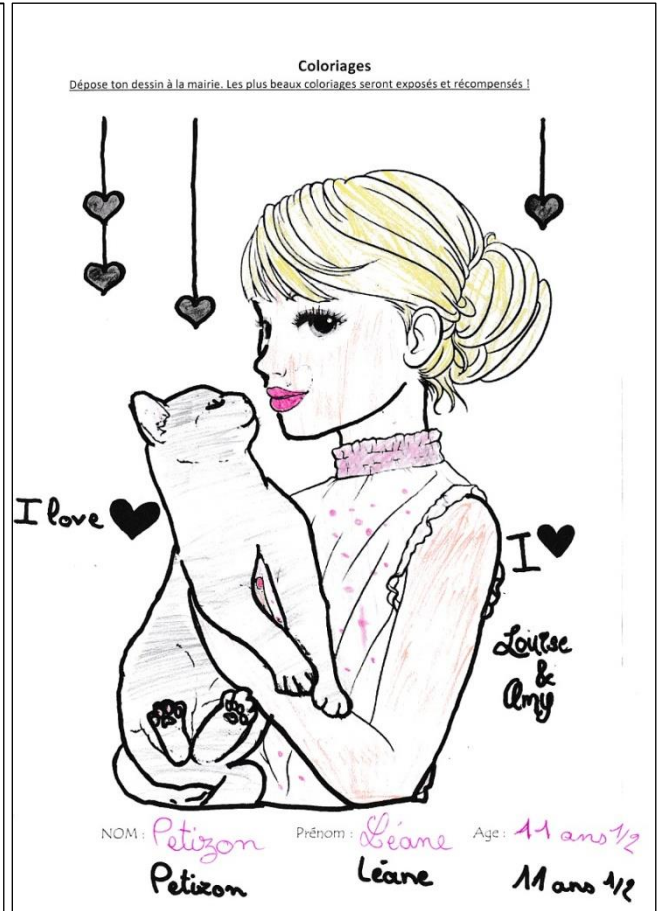
Pelez les navets et les pommes de terre, coupez-les en gros morceaux et faites-les cuire 15 à 20 mn à la vapeur, puis ajoutez-les 10 mn avant la fin de la cuisson.

Servez bien chaud, parsemé du reste d'origan.

***Astuce du cuisiner :** si votre sauce est trop acide, ce qui peut arriver avec le sanglier, faites fondre 1 ou 2 carrés de chocolat noir qui apportera de la douceur.*

Félicitations à ces artistes en herbe pour leurs œuvres de coloriage de notre précédente édition.

Ils se verront remettre un cadeau surprise, à venir chercher à la mairie.





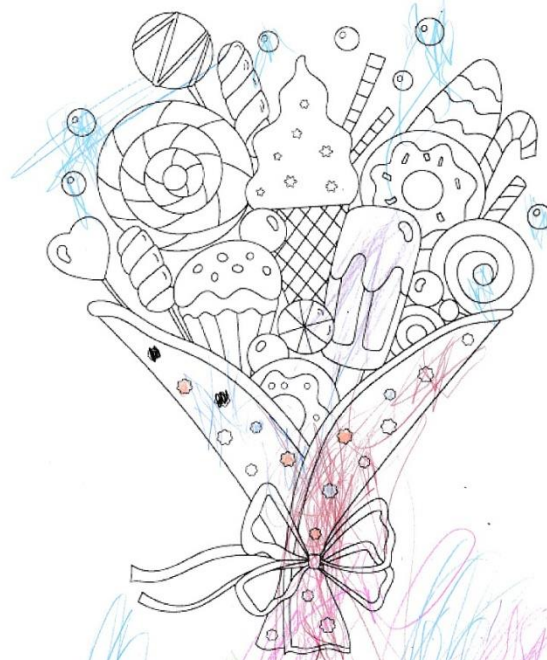
NOM: Riant-Grenet Prénom: Victoire Age: 8 ans

Mmmmmmm!



Miam!

NOM: Petizon Prénom: Léane Age: 11 ans 1/2



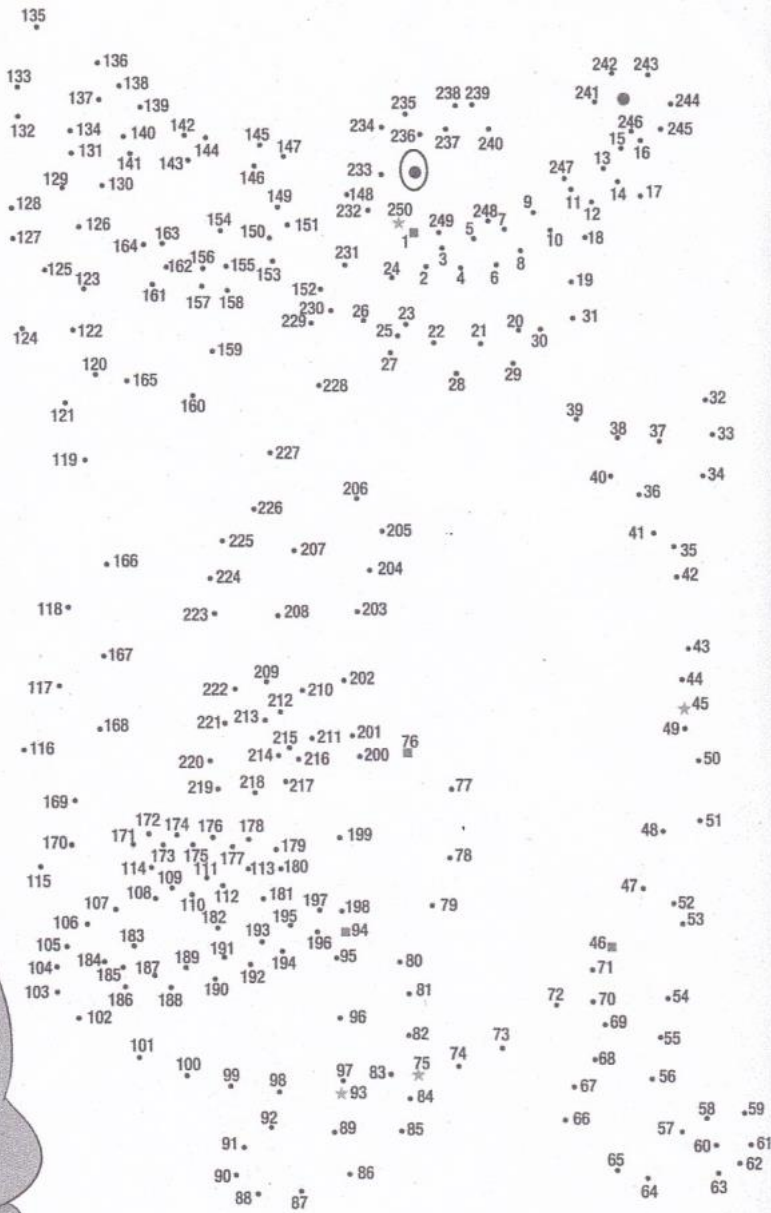
NOM: Riant Grenette Prénom: Célestine Age: 8 ans

POINTS À RELIER

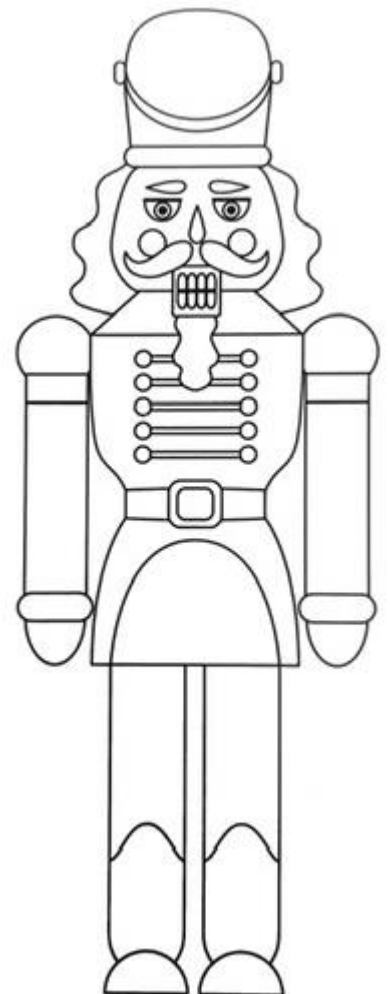
Reconstitue le dessin en suivant les chiffres. Le carré vert indique le début du tracé et l'étoile rouge la fin (1 à 45, 46 à 75...). Quand tu auras fini, tu découvriras un animal qu'Adèle adorait croiser en vacances.



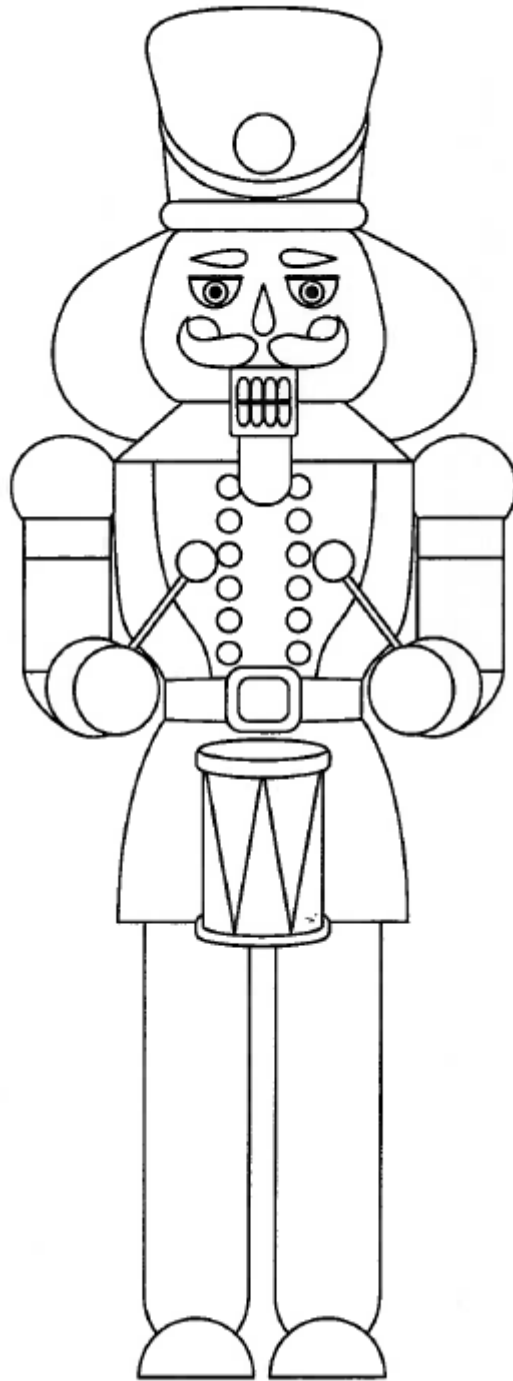
ARTISTE



Coloriage :



Coloriage :



NOM :

PRENOM :

AGE :

O.M.

▶ Collecte des ordures ménagères

RECYCLABLES

▶ Collecte des emballages ménagers et papiers

BIO.

▶ Collecte des biodéchets de cuisine

AVANCÉE

ⓘ **Soyez attentifs aux jours de collecte :**

- Collecte du 01/05/2026 avancée au 29/04/2026
- Collecte du 25/12/2026 avancée au 23/12/2026
- Collecte du 01/01/2027 avancée au 30/12/2026

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15



Préservez l'environnement, n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !

JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 V	28 D
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M	31 M	31 D	31 M

JUILLET 2026	AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 M	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 V	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 M	31 S	31 D	31 J



Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.

O.M.
▶ Collecte des ordures ménagères

RECYCLABLES
▶ Collecte des emballages ménagers et papiers

BIO.
▶ Collecte des biodéchets de cuisine

AVANCÉE

ⓘ **Soyez attentifs aux jours de collecte :**

- Collecte du 01/01/2026 avancée au 31/12/2025
- Collecte du 01/05/2026 avancée au 29/04/2026
- Collecte du 25/12/2026 avancée au 23/12/2026
- Collecte du 01/01/2027 avancée au 30/12/2026

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

JANVIER 2026							FÉVRIER 2026							MARS 2026							AVRIL 2026							MAI 2026							JUIN 2026						
1 J	2 L	3 M	4 D	5 L	6 M	7 S	8 D	9 L	10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 S	18 D	19 L	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 L	26 M	27 S	28 D	29 L	30 M	31 S											
AVANCÉE	RECYCLABLES	BIO.	BIO.	BIO.	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	BIO.	BIO.	BIO.	O.M	RECYCLABLES	RECYCLABLES	O.M	RECYCLABLES	RECYCLABLES	BIO.	BIO.	RECYCLABLES	RECYCLABLES	BIO.	BIO.	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	BIO.											

JUILLET 2026							AOÛT 2026							SEPTEMBRE 2026							OCTOBRE 2026							NOVEMBRE 2026							DÉCEMBRE 2026						
1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 S	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 V	23 S	24 D	25 L	26 M	27 S	28 D	29 L	30 M	31 V											
O.M	RECYCLABLES	BIO.	BIO.	BIO.	BIO.	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	O.M	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	RECYCLABLES	O.M											



Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.